

{ Focus Régions }

La mobilité européenne et internationale des étudiants, des chercheurs, mais également des élèves de la formation professionnelle, est essentielle pour l'attractivité économique, la compétitivité de l'économie, la qualité de la recherche, la notoriété des systèmes d'enseignement supérieur et favorise la réussite des étudiants et des élèves.

Par sa politique partenariale et internationale ainsi que par son histoire ou sa position géographique, chaque région se distingue par des caractéristiques de mobilité internationale qui lui sont propres.

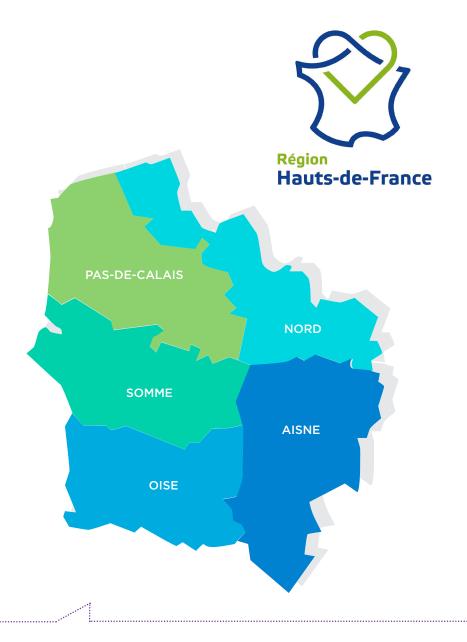
Ce focus régional est extrait de l'Atlas Territorial de la Mobilité Européenne et Internationale, publié en octobre 2020, par l'Agence Erasmus+ Education / formation, Régions de France et le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

La présentation de chacun des trois partenaires, le détail de la méthodologie, le descriptif des sources de données et de leurs champs respectifs, sont explicités en introduction du rapport complet (cf. p. 11 à 20).

Quatre sources de données complémentaires sont présentes : les données de l'ISU-UNESCO, les données du MESRI-SIES, les données du programme européen Erasmus + ainsi que les résultats de la deuxième vague d'enquête concernant les politiques régionales en matière de mobilité internationale menée auprès des Régions par Régions de France.

Par ailleurs, ce focus régional a été complété d'une analyse des sites Internet et des documents de planification des collectivités (SRESRI, SRDEI,...). Des entretiens qualitatifs ont également été menés auprès de référents de certaines collectivités afin de contextualiser les données et apporter des éclairages complémentaires.

Enfin, quelques exemples de projets ou de dispositifs emblématiques financés par la Région et par le programme Erasmus + sont présentés à titre d'illustration.



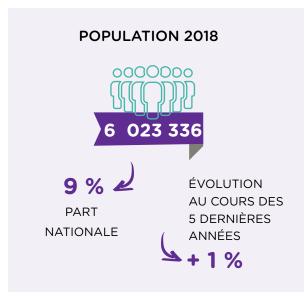
Avec 9 % de la population étudiante française, la région Hauts-de-France accueille 6,8 % des étudiants étrangers venant en France, soit 19 400 en 2018-2019. Parmi eux, 11,4 % sont bénéficiaires du programme Erasmus +, soit un peu plus de 2 210 étudiants

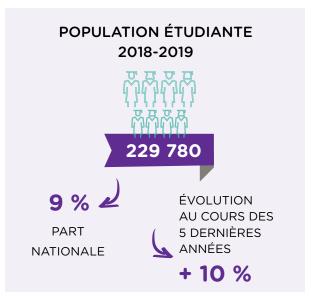
En termes de mobilité sortante, près de 3 000 étudiants inscrits dans des établissements d'enseignement supérieur et de recherche de la région ont reçu, pour leur stage ou leur séjour d'études à l'étranger, en 2018-2019, une bourse régionale d'aide à la mobilité

internationale MERMOZ. Parallèlement, un peu plus de 5 000 étudiants ont bénéficié du programme européen Erasmus + pour partir à l'étranger et 630 ont bénéficié d'un financement conjoint Erasmus + - Région.

La Région est également très investie dans la mobilité des apprenants de la formation professionnelle au travers de plusieurs dispositifs. Les bénéficiaires du programme Erasmus + dans ce secteur suivent une dynamique beaucoup plus forte que la moyenne française autant en mobilité sortante qu'entrante.

## ► Chiffres clés (1)





<sup>(1)</sup> Sources INSEE, DEPP, Atlas regional MESRI, repères et références statistiques 2019

### La mobilité internationale entrante des étudiants

Étudiants étrangers en mobilité internationale accueillis	19 400
Part d'étudiants étrangers en mobilité internationale parmi les étudiants dans la région	8,5 %
Part de femmes parmi les étudiants étrangers en mobilité internationale	46,8 %

En 2018-2019, les Hauts-de-France sont la 5ème région de France en nombre d'étudiants mobiles accueillis. Les 19 400 étudiants reçus représentent 8,5 % de l'ensemble des étudiants de la région. Parmi les étudiants mobiles dans la région Hauts-de-France, 46,8 % sont des femmes.

Le nombre d'étudiants en mobilité internationale dans les Hauts-de-France connait une forte hausse de + 27,2 % entre 2013 et 2018. Parmi les régions métropolitaines, ce sont les Hauts-de-France qui enregistrent, en proportion, la plus forte augmentation de ses effectifs d'étudiants mobiles. Cette hausse est particulièrement visible dans l'académie de Lille (+ 32,6 % en 5 ans).

Parmi les étudiants en mobilité internationale dans la région Hauts-de-France, huit étudiants sur dix sont inscrits dans l'académie de Lille.

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉTUDIANTS ÉTRANGERS EN MOBILITÉ INTERNATIONALE PAR ACADÉMIE								
	2013 2018 Év			Évolution	2013-2018			
	Effectifs	Part régionale	Part nationale	Effectifs	Part régionale	Part nationale	Évolution cc #	Évolution cc %
Lille	11 600	76,8	4,9	15 500	79,9	5,5	3 800	32,6
Amiens	3 500	23,2	1,5	3 900	20,1	1,4	300	9,1
Hauts-de-France	15 100	100,0	6,4	19 400	100,0	6,8	4 100	27,2

cc = champ constant (cf. partie Méthodologie des données)

En 2018-2019, près des deux tiers des étudiants mobiles de la région sont africains, soit + 11 points de % par rapport à la moyenne nationale. A l'inverse, les étudiants européens sont proportionnellement moins présents en Hauts-de-France que dans l'ensemble de la France (11,3 % contre 19,6 %).

ZONES D'ORIGINE DES ÉTUDIANTS EN MOBILITÉ INTERNATIONALE EN GUYANE EN 2018-2019							
Hauts-de- France	Amérique	Afrique Subsaharienne	Maghreb	Asie & Océanie	Europe hors UE	Union Européenne (UE)	Total
Effectifs	1 100	5 300	6 900	3 700	300	1800	19 100
Pourcentage	5,7	27,7	36,1	19,2	1,7	9,6	100

Huit des dix premières nationalités d'origine de la région sont africaines.

Comme à l'échelle nationale, les étudiants marocains sont les plus nombreux. Ils sont suivis par les étudiants algériens et chinois (respectivement 12,6 % et 9,2 %). Les Chinois sont

les seuls étudiants en provenance d'Asie-Océanie parmi les 10 nationalités les plus représentées en Hauts-de-France.

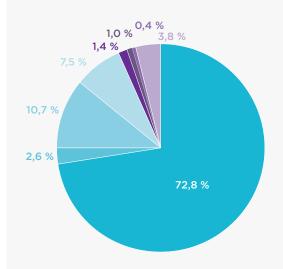
Les étudiants congolais et gabonais sont à la 8<sup>ème</sup> et 9<sup>ème</sup> places alors qu'ils sont respectivement à la 16<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> places à l'échelle nationale.

TOP 10 DES NATIONALITÉS ACCUEILLIES DANS LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE EN 2018-2019						
Rang	Pays d'origine	Effectifs	Pourcentage dans la région	Rappel du rang national		
1	Maroc	3 700	19,0	1		
2	Algérie	2 500	12,6	3		
3	Chine	1800	9,2	2		
4	Sénégal	1 000	5,4	6		
5	Côte d'Ivoire	600	3,3	7		
6	Tunisie	600	3,2	5		
7	Gabon	500	2,4	16		
8	Congo	500	2,4	20		
9	Cameroun	400	2,2	11		
10	Italie	400	2,1	4		
	Autre pays	7 400	38			
	Total	19 400	100			

En 2018-2019, 72,8 % des étudiants en mobilité internationale en Hauts-de-France sont inscrits à l'université, 10,7 % en Écoles d'ingénieurs (+3

points de % par rapport au plan national) et 7,5 % en Écoles de commerce, gestion et vente (-3 points de % par rapport à l'ensemble de la France).

### Répartition des étudiants étrangers en Région Hauts-de-France par type d'établissements en 2018-2019



- Universités¹
- Préparations DUT
- Écoles d'ingénieurs
- Écoles de commerce, gestion et vente
- Écoles artistiques et d'architecture<sup>2</sup>
- STS et assimilés
- CPGE
- Autres écoles et formations<sup>3</sup>

<sup>1</sup>Y compris les formations d'ingénieurs en universités et partenariats

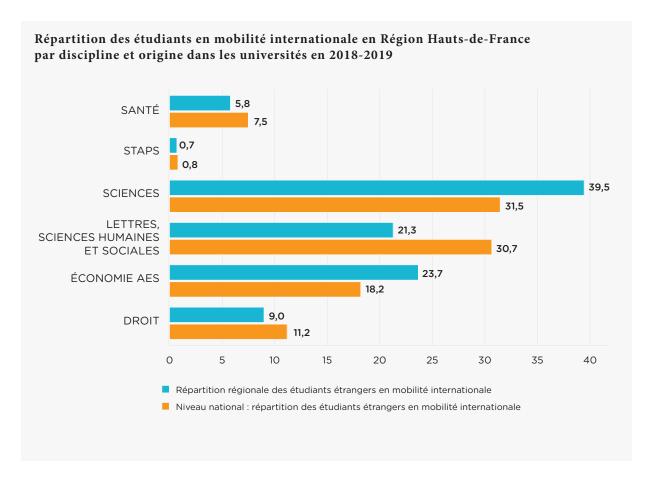
<sup>2</sup>Écoles supérieures artistiques et culturelles, Écoles supérieures d'architecture.

<sup>3</sup>Groupe non homogène. Comprend notamment les établissements privés d'enseignement universitaire, les écoles paramédicales et sociales, les ENS, les écoles juridiques et administratives, les écoles de journalisme et littéraires et autres écoles privées. Données provisoires en 2018-2019 pour les formations paramédicales et sociales (reconduction des données 2017-2018).

À la rentrée 2018, les étudiants en mobilité internationale dans la région Hauts-de-France, s'orientent principalement vers les disciplines universitaires scientifiques (40 % contre 31 % en moyenne en France) et Économie ou AES (24 % contre 18 % au plan national). Ils sont, à l'inverse,

proportionnellement moins nombreux à étudier les Lettres, les Sciences humaines et sociales que dans l'ensemble du pays (-10 points de %). La moitié des étudiants maghrébins dans la région étudient en Sciences.





Champ : Région Hauts-de-France, Universités, y compris dans les formations d'ingénieurs en universités et partenariats (exclusion des IUT)

En 2018-2019, près de la moitié des étudiants en mobilité internationale inscrits dans les universités de Hauts-de-France sont en master.

La part des étudiants en mobilité diplômante parmi les étudiants en mobilité internationale augmente légèrement avec le degré d'études : 91,2 % en licence, 95,3 % en master et 98 % en docto-

rat. La part des étudiants en mobilité diplômante est plus élevée dans la région qu'en moyenne en France (+ 4 points de %).

Les universités de la région attirent fortement les Africains qui représentent sept étudiants mobiles sur dix, soit 17 points de % de plus que la moyenne nationale.



#### RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS EN MOBILITÉ INTERNATIONALE DANS LES UNIVERSITÉS EN HAUTS-DE-FRANCE PAR CURSUS ET ORIGINE EN 2018-2019 Licence Master Doctorat Total Effectifs Effectifs Effectifs Effectifs Part Part Part Part étudiants étudiants étudiants étudiants mobilité mobilité mobilité mobilité en moen mobilien mobilien mobilidiplômante diplômante diplômante diplômante bilité interté internaté internaté inter-(%) (%) (%) (%) tionale nationale tionale nationale 100 Amérique 200 76,0 300 82,9 96,3 600 83,4 Afrique Subsaha-2 000 99,4 2 000 99,2 200 96,8 4 200 99,2 rienne

99,4

89,9

86,9

75,9

95,3

90.7

300

400

50

200

1300

8,8

22 500

11,3

99,0

98,6

95,7

97,7

98,0

94.7

5 800

1900

200

1400

14 100

100,0

198 400

100

99,3

89,9

79,5

67,2

93,8

90.1

2 500

700

100

600

6 000

42,7

84 800

42.8

Maghreb

Asie &

UE

Union

(UE)

Effectif d'étudiants étrangers

Répartition des étudiants

étrangers en mobilité internationale (%)

Niveau national: effectif d'étudiants

étrangers en mobilité internationale Niveau national : répartition des étudiants

étrangers en mobilité internationale (%)

en mobilité internationale

Européenne

Océanie Europe hors 99,2

84,4

66,3

50,9

91,2

88.3

3 000

800

100

600

6 800

48,4

91 100

45.9

Champ : Région Hauts-de-France, Universités, y compris dans les formations d'ingénieurs en universités et partenariats (exclusion des IUT)

## Les actions du programme européen Erasmus+

Lors de l'appel à propositions 2019, le programme Erasmus + a financé dans la région 84 projets de mobilité (dont 21 dans le secteur de la formation professionnelle et 63 dans l'enseignement supérieur), et 5 projets de partenariats : 2 dans la formation professionnelle et 3 dans l'enseignement supérieur, pour un montant total de 14,8 millions d'euros.

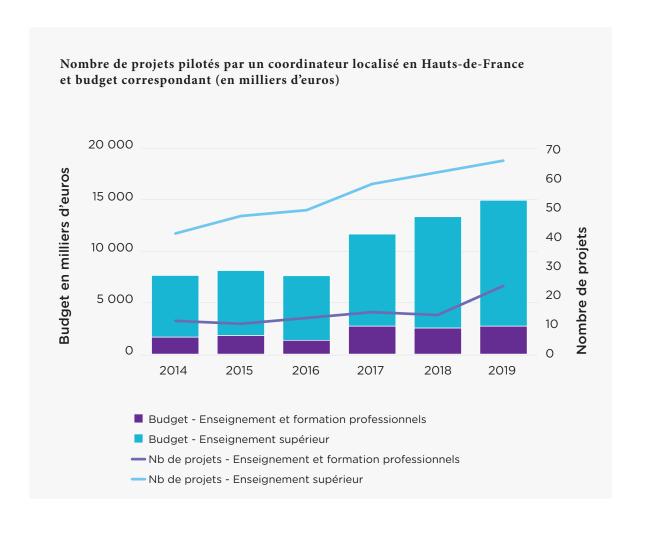
Concernant l'enseignement supérieur, la croissance suit la moyenne nationale en termes de mobilité sortante (respectivement + 22 %, versus + 21 %), et montre une dynamique forte en termes de mobilité entrante (+ 13 %, contre + 5 % sur l'ensemble du territoire). Ainsi, en 2018-2019, plus de 2 200 étudiants étrangers sont venus en région Hauts-de-France et plus de 5 000 étudiants régionaux ont réalisé une mobilité sortante via le programme Erasmus +.

Dans le secteur de la formation professionnelle, la dynamique est également très forte avec + 56 % en

4 ans en ce qui concerne le nombre de personnes sortantes, contre + 34 % en moyenne en France. En termes d'arrivées, le nombre d'apprenants venant dans la région depuis l'étranger a doublé sur la période. En 2018-2019, près de 1 300 apprenants ont ainsi réalisé une mobilité sortante et 160 apprenants étrangers sont venus réaliser leur stage en région Hauts-de-France.

Les principaux pays de destination de la mobilité sortante sont les mêmes qu'au niveau national en ce qui concerne l'enseignement supérieur. Le Portugal est la deuxième destination dans le secteur de la formation professionnelle alors qu'elle n'arrive que 8° au niveau national, en 2018-2019.

En termes d'arrivées, malgré sa proximité, l'Allemagne, premier pays d'envoi au niveau national, arrive derrière l'Italie et l'Espagne.



NOMBRE DE MOBILITÉS SORTANTES							
		2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	Evolution depuis 2015-2016
Étudiants	Hauts-de-France	4 000	4 110	4 420	4 560	5 010	22 %
en mobilité d'études ou de	Total France*	38 900	41 210	43 780	46 990	49 870	21 %
stage	Part nationale	10 %	10 %	10 %	10 %	10 %	
Personnels de	Hauts-de-France	250	280	270	350	420	50 %
l'enseignement	Total France*	2 670	2 970	3 370	3 940	4 530	53 %
supérieur	Part nationale	9 %	9 %	8 %	9 %	9 %	
Appropants do	Hauts-de-France	290	820	900	1 080	1 280	56 %
Apprenants de la formation professionnelle	Total France*	6 990	14 730	15 480	17 010	19 690	34 %
	Part nationale	4 %	6 %	6 %	6 %	7 %	
*Effectifs arrond	is à la dizaine						

NOMBRE DE MOBILITÉS ENTRANTES							
		2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	Evolution depuis 2015-2016
Étudiants	Hauts-de-France	1820	1 950	1 930	2 080	2 210	13 %
en mobilité d'études ou de	Total France*	28 850	29 050	28 670	29 400	30 520	5 %
stage	Part nationale	6 %	7 %	7 %	7 %	7 %	
Personnels de	Hauts-de-France	290	270	290	410	480	78 %
l'enseignement	Total France*	3 390	3 200	4 010	4 630	5 430	70 %
supérieur	Part nationale	9 %	8 %	7 %	9 %	9 %	
A marananta da	Hauts-de-France	80	80	80	130	160	100 %
Apprenants de la formation professionnelle	Total France*	3 100	4 160	4 620	5 130	5 160	24 %
	Part nationale	3 %	2 %	2 %	3 %	3 %	
*Effectifs arrond	is à la dizaine						

NOMBRE DE DÉPARTS PAR DÉPARTEMENT 2018-2019*					
	Enseignement supérieur	Formation professionnelle	Total		
Aisne	20	90	110		
Nord	4 170	570	4 730		
Oise	680	160	840		
Pas-de-Calais	210	220	430		
Somme	350	260	610		
Total	5 430	1 280	6 720		
*Effectifs arrondis à la dizaine					

PART DES FEMMES DANS LA MOBILITÉ 2018-2019						
	Mobilité e	ntrante	Mobilité sortante			
	Hauts-de-France	Total France	Hauts-de-France	Total France		
Étudiantes en mobilité d'études ou de stage	66 %	66 %	58 %	58 %		
Personnels de l'enseignement supérieur	60 %	60 %	46 %	53 %		
Apprenantes de la formation professionnelle	61 %	54 %	50 %	50 %		
Total	65 %	64 %	55 %	55 %		

## 10 PRINCIPAUX PAYS DE DESTINATION DES MOBILITÉS SORTANTES EN 2018-2019

Pays de destination des mobilités sortantes de la région

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR					
Pays de destination	Nb de départs depuis la région Rang dans		Rang national		
Espagne	941	1	1		
Royaume-Uni	633	2	2		
Allemagne	502	3	3		
Belgique	482	4	5		
Italie	339	5	4		
Pays-Bas	294	6	7		
Pologne	233	7	10		
Irlande	206	8	6		
Suède	204	9	8		
Portugal	168	10	12		

FORMATION PROFESSIONNELLE					
Pays de destination	Nb de départs Rang dans depuis la région		Rang national		
Espagne	269	1	1		
Portugal	211	2	8		
Irlande	183	3	2		
Malte	158	4	4		
Royaume-Uni	149	5	3		
Allemagne	102	6	7		
Italie	57	7	5		
Hongrie	48	8	16		
Pologne	31	9	9		
République tchèque	13	10	10		

## 10 PRINCIPAUX PAYS D'ORIGINE DES MOBILITÉS ENTRANTES EN 2018-2019

Pays d'origine des arrivées dans la région

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR					
Pays d'origine	Nb d'arrivées	Rang régional	Rang national		
Italie	370	1	2		
Espagne	319	2	3		
Allemagne	318	3	1		
Royaume-Uni	180	4	4		
Belgique	118	5	5		
Pologne	109	6	6		
Roumanie	107	7	7		
Pays-Bas	101	8	8		
Turquie	83	9	10		
Géorgie	77	10	27		

FORMATION PROFESSIONNELLE					
Pays d'origine	Nb d'arrivées Rang régional		Rang national		
Italie	57	1	3		
Allemagne	24	2	1		
Belgique	20	3	2		
Royaume-Uni	19	4	5		
Espagne	12	5	4		
Bulgarie	11	6	28		
Estonie	6	7	19		
Finlande	5	8	11		
Danemark	2	9	17		
Autriche	1	10	6		

# Les actions de la Région en faveur de la mobilité internationale des étudiants et des chercheurs

Depuis la délibération cadre de juin 2017 relative à la stratégie de relations internationales, la mobilité des jeunes en Europe et à l'international figure parmi les axes prioritaires des Hauts-de-France. La Région souhaite promouvoir cette mobilité et en développer l'accès car l'enjeu d'une expérience de mobilité européenne et internationale pour les jeunes est de développer et renforcer leurs compétences ainsi que de compléter leurs parcours de formation, dans la perspective d'une meilleure insertion professionnelle. Ce défi se retrouve dans le Schéma régional Enseignement supérieur, Recherche, Innovation Hauts-de-France 2017-2021 adopté en novembre 2017 et notamment dans l'ambition « une région des excellences qui rayonne et qui attire », objectif « L'ouverture au transfrontalier et à l'international : un impératif catégorique » et la mesure « Augmenter fortement les mobilités internationales pour en faire un levier de développement du territoire » .La Région a mis en place des dispositifs dont la bourse de mobilité internationale MERMOZ, à destination des étudiants de l'enseignement supérieur, des étudiants en formation sanitaire et sociale, des apprentis du supérieur, de bac +2 à bac +8, ainsi qu'aux étudiants en section BTS inscrits dans un établissement en Hauts-de-France.

La Région soutient et promeut également la mobilité « apprenante », en intervenant notamment auprès des publics les plus éloignés de la mobilité et en améliorant l'accessibilité de l'offre existante sur l'ensemble du territoire régional. Le dispositif MOBinov rentre dans ce cadre en encourageant les stages en entreprise de 2 à 4 semaines dans 32 pays européens, pour les lycéens professionnels, les apprentis et les stagiaires de la formation professionnelle, de niveau bac et infra, qui dépendent d'une structure rattachée au Consortium Erasmus +. La Région propose également, sur ses fonds propres, une aide régionale complémentaire permettant de couvrir les dépenses non prises en charge par le programme Erasmus +, notamment : la réalisation d'une visite préparatoire des personnels éducatifs et formateurs, le financement de cours de préparation linguistique ou culturelle.

Un autre dispositif appelé "Génération+Mobilité" a pour objectif de soutenir des projets pédagogiques de mobilité collective et accompagnée de groupes, classes d'élèves ou apprentis, au niveau européen ou international.

Par ailleurs, la Région Hauts-de-France compte, depuis de nombreuses années, parmi les Régions qui développent une politique volontariste de soutien au renforcement de la recherche, au service de l'attractivité et du rayonnement de son territoire. Deux leviers majeurs peuvent contribuer à l'augmentation de cette attractivité :

- inciter des scientifiques prometteurs, confirmés et/ou de grande renommée, à s'installer en région, en leur offrant un environnement favorable pour le développement de leurs projets;
- favoriser l'insertion des équipes de recherche des Hauts-de-France dans les réseaux européens et internationaux afin qu'elles soient plus visibles et donc plus attractives.

Pour actionner ces deux leviers, la Région Hauts-de-France a mis en place le dispositif « STaRS » pour (Soutien à l'accueil de Talents de la Recherche Scientifique). Ce dispositif STaRS comprend quatre volets :

- l'accueil de jeunes chercheurs d'avenir ;
- l'accueil de chercheurs statutaires de haut niveau ;
- le financement de chaires d'excellence ;
- l'échange international de chercheurs.

Enfin, pour consolider les liens en recherche avec les Etats-Unis, la Région est engagée dans un partenariat avec la Commission franco-américaine Fulbright afin d'accueillir, chaque année, des chercheurs américains dans les laboratoires des Hauts-de-France et de faire partir des doctorants et des chercheurs des Hauts-de-France dans des laboratoires aux USA.

Concernant les mobilités entrantes, la Région Hauts-de-France est engagée dans un partenariat avec Campus France depuis juin 2017.

## ▶ Mode de gestion et moyens alloués à la mobilité internationale

LES MOYENS HUMAINS ALLOUÉS À LA MOBILITÉ INTERNATIONALE				
Les services auxquels sont rattachés les sujets suivants	Direction	Service	Mode de gestion	
La mobilité internationale sortante (étudiants et chercheurs de la région)	Direction des Antennes régionales et de la Rela- tion aux usagers Direction de la Recherche, de l'Enseignement supé- rieur et des Formations sanitaires et sociales	Service Enseignement supérieur Service Gestion des aides individuelles Service Recherche	Gestion mixte	
La mobilité internationale entrante (étudiants et chercheurs étrangers)	Direction de la Recherche, de l'Enseignement supé- rieur et des Formations sanitaires et sociales	Service Recherche	Gestion mixte	
Nombre d'ETP attribués				
À la mobilité sortante	4			
À la mobilité entrante	0,2			
Représentation à Bruxelles	8			

Suite à la fusion des régions, les dispositifs ont évolué au cours de l'année 2017 et mené à l'apparition du dispositif STaRS pour la mobilité entrante et sortante des chercheurs. Cette dernière est financée dans le cadre du programme Fulbright : en 2017, 3 chercheurs français accueillis aux USA (42k €) et 2 chercheurs américains accueillis en HDF (39 474 €); en 2018, 2 chercheurs français accueillis aux USA (44,8k €) et 2 chercheurs américains accueillis en HDF (27 666 €).

Le dispositif de mobilité entrante StaRS étant destiné aux doctorants/chercheurs, c'est le service Recherche qui en a la charge. Le dispositif Fulbright est piloté par un responsable de projet transversal directement rattaché à la direction de la Recherche, de l'Enseignement supérieur et des Formations sanitaires et sociales. Le dispositif de mobilité sortante Mermoz est piloté par le service Enseignement supérieur en lien avec le service Recherche. L'instruction des demandes est gérée par la Direction dédiée au traitement des demandes des usagers.

LES MOYENS BUDGÉTAIRES ALLOUÉS À LA MOBILITÉ INTERNATIONALE			
Les moyens destinés à favoriser la mobilité internationale des étudiants de la région (sortante)			
En euros	4 775 000		
Les moyens destinés à favoriser la mobilité internationale des chercheurs de la région (sortante)			
En euros	115 000		
Les moyens destinés à favoriser la venue et l'accueil des étudiants étrangers (entrante)			
En euros	0		
Les moyens destinés à favoriser la venue et l'accueil des chercheurs étrangers (entrante)			
En euros	795 993		

En 2018, 4 775 000 € ont été affectés à la mobilité sortante des étudiants de la région, sous forme de bourses, permettant ainsi à plus de 3 000 étudiants et 10 chercheurs de profiter de

mobilités à l'étranger.

Près de 800 000 € ont été dédiés à l'accueil de chercheurs étrangers en 2018.

## ▶ Montant et effectifs des dispositifs de bourses régionales

LES DISPOSITIFS DE BOURSES					
	Bourses d'études à l'étranger pour les étudiants de la région*	Bourses de stage à l'étranger pour les étudiants de la région*	Bourses de mobilité internatio- nale pour les chercheurs de la région	Bourses pour les étudiants et stagiaires étrangers	Bourses pour les chercheurs étrangers
Enveloppe affectée (en milliers d'euros)	4 775 070			0	n.d.
Effectifs bénéficiaires	1 850 1 150 10			0	10
Montant moyen par béné- ficiaire (en €/semaine)	75	97	66	0	n.d.
Montant maximum par bénéficiaire (en €/semaine)	167	249	112	0	n.d.
Dont pourcentage de femmes	60 %	62 %	n.d.	n.d.	n.d.



La bourse dédiée à la mobilité sortante (MERMOZ) est constituée de frais de séjour dont le montant est calculé à partir du quotient familial, et d'un forfait voyage attribué aux étudiants boursiers

sur critères sociaux. La mobilité des chercheurs n'est pas financée sous forme de bourse, mais leur salaire est payé pour la durée du séjour (24 mois en général).

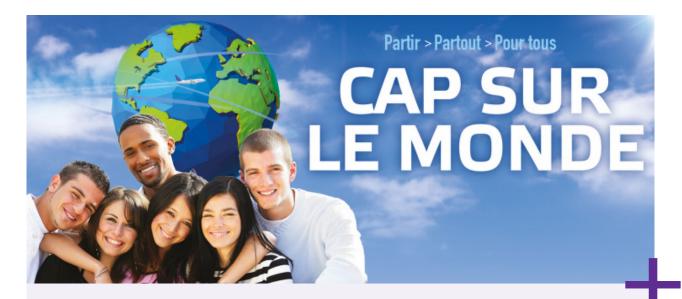
## ► Destination des étudiants

PAYS DE DESTINATION DES ÉTUDIANTS BÉNÉFICIANT DE BOURSES RÉGIONALES 2018-2019						
	Étudiants en mobilité d'études		Étudiants en mobilité de stage		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Afrique subsaharienne	25	1 %	63	6 %	88	3 %
Amérique	678	37 %	213	19 %	891	30 %
Asie & Océanie	392	22 %	219	19 %	611	21 %
Europe hors UE	40	2 %	22	2 %	62	2 %
Maghreb	3	0 %	33	3 %	36	1 %
Union Européenne (UE)	685	38 %	588	52 %	1 273	43 %
indéterminé	0	0 %	0	0 %	0	0 %
Total général	1 823	100 %	1 138	100 %	2 961	100 %

RANG	PAYS DE DESTINATION	ÉTUDIANTS EN MOBILITÉ D'ÉTUDES
1	Canada	309
2	Chine	136
3	Espagne	128
4	Royaume-Uni	107
5	Etats-Unis	93
6	Mexique	77
7	Allemagne	73
8	Brésil	70
9	République de Corée	68
10	Italie	56

RANG	PAYS DE DESTINATION	ÉTUDIANTS EN MOBILITÉ DE STAGE
1	Espagne	174
2	Canada	116
3	Belgique	99
4	Royaume-Uni	75
5	Vietnam	58
6	Etats-Unis	49
7	Malte	42
8	Pays-Bas	33
9	Cambodge	32
10	Allemagne	28





Le forum, organisé chaque année, « Cap sur le monde » s'adresse aux jeunes du territoire ainsi qu'aux professionnels et opérateurs. Il poursuit quatre objectifs :

- inciter les jeunes les plus éloignés de la mobilité à s'informer et à envisager un départ ;
- convaincre les jeunes de porter les valeurs de la région Hauts-de-France à l'international ;
- déclencher chez les jeunes déjà partis

l'envie de transmettre leur expérience pour passer le relais ;

• renforcer l'accès à l'emploi des jeunes grâce à la mobilité transfrontalière et internationale.

Cet événement propose des stands d'information, des conférences thématiques, des tables-rondes, des témoignages, des ateliers ou encore des animations pour encourager la réalisation de projets en Europe et à l'international.

## La citation du Président de la Région :

« Située au cœur de l'Europe, la Région Hauts-de-France a naturellement inscrit le développement de la mobilité internationale de ses étudiants au cœur de sa politique d'Enseignement supérieur.

Parce que la mobilité internationale est un excellent complément à la formation des étudiants, qui facilite leur entrée dans la vie professionnelle, la Région a mis en place la bourse de mobilité internationale MERMOZ.

Le développement de la mobilité internationale de nos étudiants est aussi un facteur indéniable d'attractivité du territoire : les entreprises régionales ont l'opportunité de recruter des jeunes diplômés à l'esprit ouvert sur le monde et, chaque année, ce sont plus de 3 200 étudiants qui deviennent ambassadeurs des Hauts-de-France dans leur pays d'accueil, contribuant ainsi à la promotion de notre région dynamique, chaleureuse et accueillante. »

Xavier Bertrand, président de la Région des Hauts-de-France

## ► Exemple de dispositifs régionaux

### **STaRS**

La Région Hauts-de-France compte, depuis de nombreuses années, parmi les Régions qui développent une politique volontariste de soutien au renforcement de la recherche, au service de l'attractivité et du rayonnement de son territoire. Avec 7 universités, 22 grandes écoles, 10 organismes de recherche et 2 Centres Hospitaliers Universitaires, les Hauts-de-France se classent au 4e rang des régions françaises en matière d'enseignement supérieur avec un vivier de 229 000 étudiants. Elle affiche une dynamique entrepreneuriale forte cette année en se classant 1ère région pour la création d'entreprises. La Région Hauts-de-France est également forte de sa situation géographique stratégique au cœur de l'Europe du Nord-Ouest, de ses projets d'excellence et de ses domaines de spécialisation notamment le campus international Grand Lille, le campus innovant Transports durables, ses 10 Labex, 13 Equipex, 2 Idefi, 2 ITE (Institut pour la Transition Energétique), 1 IRT (Institut de Recherche Technologique), 2 SATT (Société d'Accélération du Transfert de Technologie), 1 I-SITE, 1 centre de précisions des diabètes...

Dans ce cadre, et à l'heure où la compétition scientifique mondiale ne fait que s'accroitre, la Région Hauts-de-France souhaite consolider son attractivité et renforcer le rayonnement international de sa recherche et de ses établissements. Pour répondre à cette ambition, c'est notamment autour de l'attractivité qu'il est aujourd'hui nécessaire de se mobiliser. Deux leviers majeurs peuvent contribuer à l'augmentation de cette attractivité:

- inciter des scientifiques prometteurs, confirmés et/ou de grande renommée à s'installer en région, en leur offrant un environnement favorable pour le développement de leurs projets;
- favoriser l'insertion des équipes de recherche des Hauts-de-France dans les

réseaux européens et internationaux afin qu'elles soient plus visibles et donc plus attractives.

Pour actionner ces deux leviers, la Région Hauts-de-France se propose de mettre en place quatre dispositifs de soutien individuel centrés autour de deux objectifs spécifiques :

## Objectif spécifique n°1 : Augmenter le nombre de chercheurs en région

Le territoire des Hauts-de-France souffre d'un déficit de chercheurs académiques comparativement aux autres régions françaises (avant dernière région en termes de nombre de chercheurs par habitant). En plus de la création d'emplois, l'arrivée d'un chercheur est synonyme d'expertise nouvelle, d'apport de technologies et de méthodologies différentes et complémentaires, d'élargissement des réseaux de recherche, mais aussi de plus grande visibilité internationale.

# Objectif spécifique n°2 : Soutenir les réseaux internationaux et les projets d'excellence scientifique

La reconnaissance à l'international des chercheurs nécessite de développer des projets d'excellence scientifique reconnue. Elle passe également par des collaborations scientifiques internationales qui reposent notamment sur des échanges de chercheurs entre laboratoires et institutions. Ces échanges permettent aux scientifiques de confronter leurs méthodes à d'autres cultures de recherche et de mieux positionner ensuite leur rayonnement scientifique. Pour leur université de départ, ces scientifiques endossent par la même occasion le rôle « d'ambassadeurs ». Ils permettent de développer des réseaux, de nouvelles collaborations, de cosigner des articles scientifiques.

Les deux appels à projets mis en place pour répondre à l'objectif spécifique 1 et pour favoriser le renouvellement et l'accueil de nouvelles compétences dans les laboratoires sont les suivants :

- accueil de jeunes chercheurs d'avenir, destiné à de jeunes docteurs ayant une expérience de recherche à l'étranger de 18 mois minimum et qui, à l'issue d'un 1er post-doctorat, viennent rejoindre un laboratoire de recherche des Hauts-de-France, dans l'objectif de s'y pérenniser;
- accueil de chercheurs statutaires de haut niveau, destiné à des chercheurs statutaires extra-régionaux, sans limite d'âge, qui souhaitent s'installer en Hauts-de-France pour y développer une nouvelle thématique de recherche au sein d'un laboratoire du territoire.

Pour répondre à l'objectif spécifique 2, deux appels à projets sont mis en place en complément des dispositifs déjà opérationnels (échange franco-américain avec Fulbright, soutien aux chercheurs classés A mais non financés par l'ERC) :

• Echange International de Chercheurs

(EIC), destiné à renforcer le rayonnement international des chercheurs des Hauts-de-France par le soutien à la constitution de réseaux internationaux de recherche. Il crée les conditions favorables au développement de collaborations internationales qui enrichissent les programmes de recherche;

 chaire d'excellence. destiné scientifiques « à fort potentiel », dont les travaux témoignent d'un niveau d'excellence reconnu sur le plan international, accueillis dans un laboratoire universitaire régional pour y constituer une équipe-projet, et y développer une expertise d'enseignement et de recherche sur des thématiques définies en lien étroit avec son laboratoire d'origine et son établissement d'accueil. La présence sur le territoire de personnalités de très haut niveau scientifique s'avère en effet indispensable pour renforcer l'attractivité des établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

Le dispositif STaRS sera déployé au travers des différents appels à projets.

Une enveloppe prévisionnelle de 2,8M € en fonctionnement et 150K € en investissement est prévue pour 2020.



## ► Autres dispositifs régionaux

### **FULBRIGHT**

Le Conseil Régional a décidé en 2003 de conclure une convention de partenariat avec la Commission Franco-Américaine d'Echanges Universitaires et Culturels pour la mise en place d'un programme Région Nord - Pas de Calais/ FULBRIGHT consistant en :

- l'accueil annuel de chercheurs américains au sein des laboratoires régionaux ;
- la formation de post-doctorants du Nord-Pas de Calais au sein de laboratoires américains.

Ce protocole de partenariat permet à la Région :

- d'une part, de dynamiser ses échanges de chercheurs en renforçant l'animation sur les Etats-Unis et en ayant un véritable appui logistique en matière de communication, de détection de candidats et d'instruction de dossiers ;
- d'autre part, de valoriser les compétences de la recherche régionale aux Etats-Unis et de contribuer à la promotion à l'international des projets « phares » du Contrat de Projets Etat-Région notamment sur les axes Biologie Santé, Technologies avancées pour la communication et les transports, Sciences humaines et sociales. L'appel à candidatures est géré par la Commission Franco-Américaine.

Le volet américain du programme identifie le soutien annuel à la mobilité de 4 chercheurs pour des séjours d'une durée comprise entre 3 et 12 mois correspondant à un montant maximal de bourse de 30 000 € par chercheur couvrant la rémunération, les frais environnés (hors frais de logement et d'hébergement), les frais de déplacement pour un aller-retour. Le financement est supporté, hors frais de gestion, à 100 % par la Région. Le volet Région du programme identifie un soutien annuel à la mobilité de 2 titulaires d'un doctorat et de 2 doctorants pour un séjour d'une durée comprise entre 3 et 12 mois correspondant à un montant maximal de bourse de 30 000 dollars par post-doctorant couvrant la rémunération, les frais environnés (hors frais de logement et d'hébergement), les frais de déplacement pour un aller-retour. Le financement est supporté, hors frais de gestion, à 60 % par la Région et à 40 % par la Commission franco-américaine.

La Région et la Commission cofinancent le Programme. Cet engagement est, pour la Commission, conditionné à l'attribution par les deux gouvernements, français et américain, des fonds destinés à ce programme. Pour le Conseil Régional, il est conditionné au vote annuel du budget destiné à ces opérations.

### **MERMOZ**

Le dispositif MERMOZ est né de la fusion des Régions Picardie et Nord-Pas-de-Calais. Il propose une bourse de mobilité internationale à destination des étudiants mais également des apprentis du supérieur et des étudiants des formations sanitaires et sociales.

La mobilité internationale apparaît comme un véritable complément aux formations dispensées dans les établissements d'enseignement supérieur. Elle permet aux étudiants, non seulement de développer leur pratique des langues étrangères, mais aussi de découvrir d'autres cultures, d'autres méthodes d'enseignement en universités ou

encore d'acquérir des expériences dans les entreprises qui les accueillent à l'occasion de stages ; autant d'atouts qui leur permettront d'augmenter leur employabilité et ensuite de mieux s'intégrer dans le monde du travail. Le dispositif MERMOZ s'appuie sur un réseau d'établissements partenaires de la Région. Pour les apprentis, ce sont les établissements FORMASUP et IRFA APISUP qui valident les projets de mobilité de leurs élèves.

En 2017/2018, 151 apprentis ont bénéficié de la bourse pour un montant de 125 098,43 €.

En 2018/2019, 289 apprentis ont bénéficié de la bourse pour un montant de 165 583,87 €.

### Génération+ Mobilité

Dans le cadre de son projet régional pour les lycées, la Région Hauts-de-France souhaite apporter aux jeunes les moyens de s'ouvrir à la vie et contribuer à la réussite de tous les lycéens. Le dispositif "Génération+ Mobilité " a pour objectif de soutenir des projets pédagogiques de mobilité collective et accompagnée de groupes, classes d'élèves ou apprentis, au niveau européen ou international. Ces projets doivent permettre une montée en compétences des jeunes par des échanges de pratiques, des visites pédagogiques (entreprises, établissements professionnels, institutions), la participation à des chantiers de jeunes bénévoles, etc. Les stages d'études ou mobilités d'apprentissage individuelles en entreprise à l'étranger sont éligibles à la condition qu'ils puissent démontrer l'existence d'un projet collectif tel que précité. Dans le cadre d'un projet impliquant une réciprocité, les frais d'accueil de jeunes apprenants étrangers et de leurs accompagnateurs sont éligibles. Les voyages de découverte culturelle ne sont pas éligibles.

Pour l'année civile 2019, 57 projets ont été financés pour un montant de 361 980 € au bénéfice de 1148 lycéens, apprentis et étudiants en BTS. Quelques projets exemplaires financés en 2019 :

- l'échange entre le CFA BTP Lille Métropole et l'école Okba Bno Nafi au Maroc (construction de l'enceinte d'une école);
- le Lycée agro-environnemental de Tilloyles Mofflaines avec un projet à Madagascar (mise en place et renforcement d'activités génératrices de revenus, développement de conditions décentes d'apprentissage au Lycée Manampisoa à Vavatérina, poursuite et renforcement de l'activité « apiculture » au sein du lycée, extension de la pépinière d'arbustes destinés à la vente, plantation d'essences menacées);
- le Lycée professionnel des Flandres à Hazebrouck dont le projet de junior entreprise comporte une action à l'international. La mobilité a permis aux élèves de rencontrer leurs collègues espagnols. Les deux établissements sont partenaires d'EPA « Entreprendre pour apprendre ».



## Exemple de projet de mobilité Erasmus + dans la Région Hauts-de-France



### FICHE IDENTITÉ DU PROJET

Titre du projet : Mobilité innovante dans la voie professionnelle 2017 (MOBinov)

Thématique: employabilité

Secteur: enseignement et formation professionnels

Nature du projet : projet de mobilité

Nom du porteur de projet : Région Hauts-de-France **Durée du projet :** 24 mois (du 01/09/2017 au 31/08/2019)

Subventions Erasmus +: 566 960 €



PAYS PARTENAIRES: Allemagne / Espagne / France / Hongrie / Irlande

Italie / Royaume-Uni

### TITRE : MOBinov, outil stratégique régional pour la réussite des jeunes

### Une démarche transversale

La mobilité des jeunes est un moyen privilégié de sécuriser leur parcours de formation et d'assurer leur insertion professionnelle. C'est pourquoi, dans leur délibération de juin 2017, les élus de la Région Hauts-de-France ont acté la mobilité comme axe prioritaire de la stratégie régionale de relations internationales. Et pour donner corps à cet objectif, la Région s'est notamment appuyée sur son projet Erasmus + « MOBinov » qui s'adresse aux jeunes engagés dans la voie professionnelle et dont l'édition 2016 avait profité à 145 jeunes et 42 formateurs et personnels. Dès le départ, le choix a été fait d'une démarche transversale bénéficiant aussi bien aux lycéens professionnels, qu'aux apprentis et stagiaires de la formation professionnelle. La Région coordonne ainsi un consortium réunissant une trentaine d'établissements de différentes natures : lycées professionnels, CFA et organismes de formation.

### Montée en charge

L'édition 2017 de MOBinov a permis la mobilité de 554 personnes : 430 jeunes et 124 enseignants et formateurs accompagnateurs. D'une durée de 2 à 4 semaines, les mobilités organisées ont concerné 13 destinations et ont inclus, pour la première fois, deux élèves en situation de handicap issus de classes ULIS (Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire). Forte des bons retours des bénéficiaires, la Région espère poursuivre sa dynamique. En effet, la quasi-totalité des jeunes participants porte un regard positif sur son expérience et 80 % d'entre eux estiment que leur mobilité a renforcé leur employabilité.



### **TÉMOIGNAGE**

Salvatore Castiglione, vice-Président de la Région Hauts-de-France en charge des Solidarités avec les territoires et des Relations internationales

« Désormais, la Région est bien identifiée comme acteur central du développement de la mobilité apprenante. Elle co-préside, avec l'État, le Comité régional de la mobilité européenne et internationale (Coremob) installé en 2018. Le travail collaboratif mené dans le cadre de cette instance, qui réunit tous les acteurs de la mobilité, a permis, notamment, la tenue, au siège de la Région, en juin 2019, d'une journée régionale Erasmus + à laquelle ont assisté plus de 300 personnes. »

+ POUR ALLER PLUS LOIN: https://europe-en-hautsdefrance.eu/la-region-mise-a-<u>Ihonneur-par-le-programme-erasmus/</u>

